

Discours des Vœux du Maire de TENCE le 05 janvier 2019

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Avec les élus du Conseil Municipal, je vous présente mes vœux les plus cordiaux pour l'éclosion de cette nouvelle année 2019.

Je vous remercie de votre présence à cette cérémonie de vœux, essentielle dans la vie d'une commune.

1) Projets 2018

Comme vous avez pu le constater, le BOURG est en chantier avec

- Des projets communaux
- intercommunaux
- privés

qui voient le jour, et cela fait du bien de pouvoir, enfin, constater que l'activité économique redémarre.

Comme je l'ai déjà dit, car on me pose souvent la question, si nous avons tardé à mettre en place nos projets, c'est parce les finances de la commune ne le permettaient pas et que nous avons dû mener une gestion raisonnée depuis le début du mandat.

A ce jour, nous avons plusieurs projets en cours de réalisation dont le plus important :

LA RECONSTRUCTION DE LA PISCINE MUNICIPALE

Qui comprend aussi celle des **VESTAIRES ET SANITAIRES** communs aux parties sportives et festives du **GYMNASE**

Une commission spéciale a été mise en place en vue de gérer et d'encadrer le déroulement de cette opération. Cette commission est composée

De l'équipe d'ingénierie départementale (mise gracieusement à la disposition de la commune de Tence, à titre expérimental) , laquelle est constituée :

- du directeur des services techniques du département
- du directeur du service financier du département, en charge de l'ingénierie
- du directeur adjoint des territoires et du développement durable (jeunesse culture et dévpt durable)
- du CAUE (Conseil en architecture, urbanisme et environnement)

Sont associés également Mr Bernard RECHATIN 1^{er} adjoint, Mr Pascal REY, conseil municipal et désigné comme référent de ce dossier en sa qualité professionnelle de chef de projet et Mr Guillaume GOUNON adjoint aux finances qui tous les 3 veillent au bon déroulement de l'opération.

Les services techniques et administratifs de la commune font partie intégrante de cette commission.

En ce qui concerne le financement, je vous rappelle que le coût de ce projet s'élève à 1, 634 M.€.HT frais d'honoraires inclus, qu'il est largement soutenu par la Région AURA, l'Etat, le Département de la Haute-Loire et la Communauté de communes ce qui représente un taux d'aide de 66%,

Quelques précisions sur les travaux en cours : les 2 chantiers intérieurs et extérieurs sont menés de front en fonction de la météo.

A l'extérieur, les bassins sont démolis et terrassés.

A l'intérieur, les sanitaires, les vestiaires et le hall d'entrée sont démolis, les réseaux et les dalles au sol sont en cours.

Livraison prévue en juin 2019.

CÔTE NORD DU BOURG

Les travaux de la CCHL concernant la réalisation de la ZA du Fieu 2 et de la voie d'accès sont en cours de terrassement et doivent se prolonger sur les 2 projets communaux que sont :

L'AIRE DE COVOITURAGE

LA VOIE COMMUNALE DE RACCORDEMENT (avenue du Breuil)

L'Aire de covoiturage porte sur la création de 48 places minimum de stationnement,

Le coût de cette opération est de **108 732 €** avec des financements DETR, des fonds Leader et du Département (transfert des fonds affecté à l'origine à la place Auguste Cuoq) au titre du 4311. Soit un montant global d'aide s'élevant à 80%

voie de raccordement à l'entrée Nord de TENCE

Ce projet consiste à créer un raccordement sécurisé sur la nouvelle voie d'accès de la CCHL,

- La nouvelle voie supprimera le virage actuel
- Avec la création **3 plates formes** en prolongement de l'aire de covoiturage afin de prévoir des aménagements non définis actuellement.
- En ce concerne **le volet paysager**, la mise en place de plantations permettant d'intégrer les aménagements en cours et de respecter l'environnement fortement conseillé par l'ABF.

Le coût de cette opération est de **134 732€** avec des financements de la Région Auvergne R.A. de l'Etat, et une subvention spéciale du département 43. Soit un montant global d'aide s'élevant à 80%.

Ces 2 opérations ont fait l'objet d'un groupement de commande signé avec CCHL afin de mutualiser et d'optimiser les opérations de voies et de plateformes sur le même site.

Fin des travaux prévue courant 2019.

Numérotation des voies des hameaux

Les enjeux de cette opération sont :

- De renforcer la sécurité avec une amélioration des conditions d'intervention des services du SDIS et du SAMU
- D'améliorer le service de distribution du courrier et des colis
- De faciliter la commercialisation de la fibre optique

Le conseil municipal a approuvé le projet établi par une commission composée d'élus (Mme Eliane ROUX, M. Bernard RECHATIN et Guillaume GOUNON) d'agents communaux référents (Mme Monique BASTIE et Mr Thierry MOULIN) et d'intervenants extérieurs (M. Daniel RIBEYRE et Nicolas SEVAISTRE).

Nous avons confié la pose des panneaux à une entreprise d'insertion (Coup de Pouce à l'Emploi) laquelle a démarré le chantier suivant un plan de pose illustré, établi par Nicolas Sevaistre.

Il s'agit de d'installer :

- ▶ 1 224 n° de rue (plaque aluminium)
- ▶ 17 plaques de rue émaillées (sur support immeuble ou mur de clôture)
- ▶ 241 panneaux de rue sur mâts (aux intersections de chacune des voies concernées)

Le coût d'acquisition des panneaux s'élève à 24 713.90 € HT soit 29 646.68 € TTC

Le coût de la pose revient à 20 € par panneau et à 10 € par plaque.

Actuellement l'installation des mâts est bien avancée voir presque terminée et les plaques de rues seront installées sur ces mâts début février. En ce qui concerne les numéros de maisons, ils seront adressés aux personnes concernées par une remise en main propre effectuée par les facteurs et accompagnés par une circulaire explicative. Ces plaques devront être fixées par chacun.

le diagnostic assainissement

d'environ 63 000 € HT qui devrait être financé à 80% par le l'Agence de l'Eau dans le cadre de leur 11^{ème} programme. Ce diagnostic permettra d'avoir une meilleure connaissance de notre réseau et de notre système de traitement. Nous avons lancé en 2018 une consultation.

Le diagnostic se décline en 3 phasages et ensuite, nous mettrons en place un planning de travaux à réaliser en fonction des priorités définies.

Le programme de travaux 2018

Concernant les petits travaux

- Aménagements et sécurisation du jardin d'enfants
- Agrandissement et sécurisation de l'abri bus sur la Place du Chatiague
- Réalisation de la signalisation horizontale
- Reprise de voirie dans le bourg
-

Travaux d'accessibilité dans les bâtiments communaux

Avec notamment à l'école publique, installation de barrières et réaménagement de l'escalier intérieur

Gendarmerie

Une étude énergétique a été réalisée par APAVE.

La chaudière gaz a été remplacée pour un montant de 9 000 € et l'isolation des combles a été réalisée par les agents de la commune.

Le programme de voirie 2018

Après consultation, le marché de travaux de voirie de 2018 portant sur
La réfection de la voirie sur l'Avenue de Leygat et l'Impasse des Fougères,
La création d'un trottoir entre Pole Vert et la Gendarmerie à Leygat
Et la réfection de la voirie communale « La Grive »

a été confié à l'entreprise Eiffage, pour un montant HT de 130 527.68 €uros

un nouveau camion à la voirie

Nous avons fait l'acquisition d'un camion de voirie qui était devenu bien, vétuste, en effet, il faut savoir que ce camion MAN avait acquis le 16 novembre 2004 (date de 1ère mise en circulation : 29 juillet 1996) Il était temps de le remplacer.

Nous avons fait le choix d'un camion Mercedes Benz d'occasion, pour le prix de 79 000 € HT soit 94 800 € TTC.

2) Projets 2019

Quant aux opérations d'investissement sur 2019, elles reposent pour l'essentiel

Sur les engagements phares entrepris en 2018 et portant sur les travaux de :

- réhabilitation de la piscine,
- l'aménagement de l'entrée Nord de Tence (aire de covoiturage et voirie d'accès)
- la finalisation de la numérotation des rues
- poursuite du programme de travaux d'accessibilité avec notamment le changement des portes intérieures à l'école publique. Escalier d'entrée du gymnase.
- A la gendarmerie, Isolation extérieure du bâtiment et changement des fenêtres pour un montant d'environ 200 000 €
- la construction d'un centre d'incendie et de secours

La caserne des Pompiers

Suite à l'acquisition du terrain du Fieu auprès d'OPAC 43 la commune de Tence a réalisé les travaux de la voie d'accès à la plate-forme permettant d'implanter le nouveau centre d'incendie et de secours.

le conseil d'Administration du SDIS 43 a voté une enveloppe budgétaire pour la construction de ce Centre de Secours et d'incendie (CIS) pour un coût global estimé à 860 000 € TTC financé par le SDIS et CD 43 (contrat 4311) et avec une participation financière de la commune de Tence à environ 179 731.40 € soit 25% du montant TTC des travaux.

Actuellement, Le PC est en cours d'instruction. Le lancement de la consultation des entreprises se déroulera en janvier pour un commencement de travaux en début 2019. Et une livraison fin d'année.

👉 comme à l'accoutumé, **un programme voirie 2019** sera mis en place

👉 Toujours pour 2019, nous devrions achever les travaux d'un **ouvrage hydraulique aux abords de la RD 103** permettant de rétablir l'écoulement des eaux dans le talweg. Le département apporte un soutien de 30 000 € TTC pour cette opération.

👉 Conformément aux décisions adoptées en conseil municipal du 23 octobre 2018, la commune de Tence va se doter d'un **système de vidéo-protection** ayant pour objectif d'assurer la sécurité et la tranquillité du domaine public. Les Majors CROS et LAC référents en matière de sureté sur le territoire vont apporter leur soutien et leur savoir-faire en la matière. Actuellement des devis sont en cours.

👉 Il faut bien évidemment comptabiliser les différentes **acquisitions de matériel et équipement** indispensables au bon fonctionnement des différents services (administratif, voirie, écoles, médiathèque,)

👉 La candidature de la commune de Tence a été retenue parmi 12 communes de Haute-Loire par la Préfecture et le CD 43 pour bénéficier d'un accompagnement afin l'élaboration d'une stratégie de **revitalisation de son centre-bourg**. Cet accompagnement permet de définir un projet de redynamisation du centre-bourg pour développer l'attractivité de la commune.

👉 Et conjointement, nous proposerons au cours de l'année un dossier de candidature à la marque « **Petites Cités de Caractère** » pour en obtenir le label en sachant la commune de Tence dispose des atouts suffisants au niveau du bâti.

Pour ce faire, nous devons travailler sur un programme pluriannuel de réhabilitation et de mise en valeur du patrimoine en associant pour le volet paysager et environnemental l'ABF, pour le volet touristique la MDDT et l'Office de Tourisme du Haut- Lignon, et pour le volet historique, les Amis du Vieux Tence.

👉 Concernant la **Maison de Santé**, nous sommes toujours à la recherche d'un ou deux médecins et d'un dentiste. Malgré les annonces passées dans les revues spécialisées, les différentes rencontres avec l'ARS et les professionnels de santé et l'aide demandé à « un chasseur de têtes » nous n'avons aucune piste sérieuse à ce jour.

Je précise que nous avons plusieurs départs en cours dont 2 qui sont liés à des souhaits d'acquisitions immobilières.

Un point d'information sur les technologies numériques

👉 La Fibre :

Elle nous permettra de bénéficier de l'internet très haut débit.

Le déploiement technique est déjà bien avancé dans le Bourg. Il devrait se poursuivre pour le reste de la commune jusqu'en juin 2020. Ce déploiement concerne l'installation d'environ 2 228 prises raccordées sur 9 armoires déjà installées.

La phase de commercialisation n'interviendra que dans un second temps.

👉 La Téléphonie Mobile :


Nous rencontrons des problèmes de couverture sur notre territoire. Dans le cadre d'un accord Etat-Opérateurs (Orange, Free, SFR, Bouygues), ceux-ci se sont engagés à compléter la couverture mobile du territoire suivant un ordre de priorité.


Le WIFI :

Le projet WIFI 43, dispositif départemental qui propose l'installation de bornes qui permettent une connexion gratuite à internet sur des espaces publics. A Tence, 2 bornes ont été installées : une première devant la place de la mairie permettant de couvrir une partie de la rue de Saint-Agrève et une deuxième sur le parking du gymnase permettant de couvrir également le gymnase « La Lionchère ».

3) soutien apporté aux différentes corporations et associations dans leurs nombreuses activités et animations.

Cette cérémonie des vœux, est sincèrement l'occasion de remercier toutes celles et tous ceux qui œuvrent au quotidien pour servir notre commune et ses habitants,

 Les membres du conseil municipal et plus précisément les adjoints et conseillers qui s'investissent dans les différentes tâches qui leur sont confiées, qui assistent aux différentes réunions (pas seulement communales), qui se déplacent sur les chantiers et qui interviennent à chaque sollicitation de la municipalité ou sur requête des administrés.

 L'ensemble du personnel communal qui s'investit pleinement au quotidien dans sa mission de service public de proximité,


Les agents administratifs,


ceux du service technique (voirie, espaces verts et équipements sportifs)

les agents de service,

Ceux affectés au groupe scolaire

Ceux affectés à la bibliothèque (ou plus précisément le RISOM de Tence le Mazet St Voy et St-Jeures) RISOM = Réseau Intercommunal et Solidaire de Médiathèques.

 L'ensemble des bénévoles du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) qui organisent le repas annuel des anciens de la commune, les colis de Noël, et autres prestations à caractère social

 Les présidents des associations locales et tous leurs membres qui animent la commune de TENCE

Je veux ouvrir une parenthèse ici pour saluer tous les bénévoles qui, chaque jour et tout le long de l'année, font vivre les associations. C'est une richesse inestimable pour une commune. Ici, nous avons la chance d'avoir ce tissu particulièrement riche, pas moins de 40 associations, auxquelles nous apportons un soutien appuyé en leur donnant les moyens de leurs actions.

En ce qui concerne la vie locale, il faut rappeler toute les grandes rencontres festives, culturelles ou sportives qui donnent à notre commune sa notoriété et son attractivité.

 les sapeurs pompiers volontaires du centre de secours de Tence.

encadrés par leur chef de centre Hervé SOUVY à la tête de **30 sapeurs pompiers** et bientôt 32 avec le recrutement de 2 JSP ayant réussi leur brevet.

auquel il faut ajouter 13 jeunes sapeurs-pompiers. de 12 à 18 ans encadrés par 12 formateurs 1 samedi après-midi sur 2 de 13h45 à 17h45 sous la responsabilité d' Anthony MEYNIER.

La caserne de Tence, c'est 300 interventions et 774 heures de formation pour 2018.

Sans oublier, Gilles DUMAS Président de l'Amicale en charge de l'organisation de l'Arbre de Noël des enfants, du calendrier et autres missions hors interventions.

Je rappelle qu'il s'investissent au quotidien pour garantir la sécurité et la sûreté des personnes ainsi que celles des espaces publics.

Il faut souligner qu'un groupe de travail est particulièrement actif pour accompagner la maîtrise d'œuvre du projet de création du nouveau centre de secours, et je leur en sais gré.

Cette année, la commune de Tence a signé une convention avec le SDIS 43 relative à la disponibilité pour interventions et pour la formation des sapeurs-pompiers volontaires pendant leur temps de travail. 3 agents sapeurs-pompiers bénéficient de ce dispositif.

👉 l'ensemble des services institutionnels avec lesquels nous sommes amenés à collaborer, à savoir :

👉 La Communauté de brigades de Tence qui couvrent un secteur de 14 communes ce qui représente un peu de plus de 17 768 habitants, avec un effectif regroupant 9 gendarmes à Tence et 8 à Montfaucon.

La Communauté de Brigades de TENCE dirigée par son commandant de communautés de brigade,

Le major Laurent CROS que je remercie de sa collaboration à chaque fois que je le sollicite.

1/ Nombre d'interventions effectuées par les militaires de la Communauté de Brigades de TENCE: 651 Interventions en 2018

2/ Mouvement des Personnels :

La brigade a accueilli en 2018 l'adjudant chef LOURENCO (en provenance de Mayotte) et le chef PAYET (en provenance de La Réunion)

👉 Les chefs d'établissements scolaires qui encadrent un effectif scolaire global de 635 élèves

👉 Mme Edwige PONCIN, comptable du trésor à la Trésorerie d'Yssingaux, laquelle regroupe désormais, depuis le 1^{er} janvier 2018, la trésorerie de TENCE

Je ferai toujours part de mon amertume sur cette prise de décision visant à supprimer le service du Trésor Public sur notre territoire !

👉 M. Xavier Cura, directeur de la maison de retraite qui ne cesse de diversifier l'offre et d'améliorer la qualité des prestations de la maison de retraite. La preuve en est : suite au Palmarès des Maisons de Retraite, la Résidence « La Sérigoule » est parmi les 3 établissements qui frôlent le 10/10. J'ai toujours plaisir à collaborer avec Xavier et son équipe.

👉 les communautés religieuses : catholique, protestante et celle des Frères PLYMOUTH (F)

👉 l'ensemble des membres du service social

👉 quant à la directrice de la Poste je lui réite à nouveau mon inquiétude au regard de réorganisation de leurs services avec les facteurs basés actuellement sur les sites de FAY SUR LIGNON, du CHAMBON SUR LIGNON et de TENCE.

👉 Les syndicats

- SICTOM entre monts et Vallées
- syndicat des eaux de la région de Tence
- syndicat intercommunal pour le maintien de la ligne touristique ferroviaire Dunières St-Agrève

👉 L'ensemble de tous ceux qui alimentent le vecteur économique de notre commune, Les chefs d'entreprise, les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les exploitants forestiers, les professions libérales, et l'ensemble des services.

👉 les bénévoles et les agents qui ont participé aux décorations ainsi que les volontaires et les élus qui ont décoré le bourg du village et ceux qui ont égayé les hameaux autour de Tence à l'occasion de Noël ou du passage de l'Ardéchoise,

conclusion

- 1) Je voudrais accueillir et saluer les nouveaux habitants de notre commune, et je leur souhaite la bienvenue. Je me tiens naturellement à leur disposition pour tout renseignement.
- 2) Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous présente nos vœux les plus sincères,
 - des vœux de santé
 - des vœux de bonheur et de solidarité,
 - des vœux de réussite.
 - J'ai également une pensée toute particulière pour nos concitoyens qui sont dans la souffrance, la peine ; la solitude, ou qui traversent des difficultés quelles qu'elles soient.
Que toute mon affection les accompagne.